



## Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,  
Enfin nous y sommes !!

La sortie de la pandémie est en vue, du moins je l'espère. Les chiffres concernant la Covid-19 sont en baisse dans tout le pays, le Président de la République a décidé de mettre en place un agenda de déconfinement progressif avec comme perspective la reprise du cours normal de notre vie. Enfin !

Malgré toutes les contraintes passées, nous n'avons pas oublié de poursuivre les projets annoncés pendant la campagne électorale.

Au début de cette année le chantier de l'extension du cimetière a repris ; il est aujourd'hui quasiment achevé. Nous pouvons maintenant prévoir l'implantation des tombes, la mise en place des nouveaux columbariums et innover avec la mise à disposition de « cavurnes ».

Au centre du village, après la réparation du réseau d'assainissement, une nouvelle conduite d'eau a été posée avec le concours de la Communauté d'agglomération, dans la rue de l'Ecole et la rue de l'Eglise.

Ce chantier se poursuivra avec la mise en souterrain des réseaux électrique, téléphonique et de l'éclairage public ainsi que l'aménagement de nouvelles places de parking dans la rue de l'Eglise et un « dépose-minute » sécurisé, rue de l'Ecole, devant les entrées principales de l'école.

Le projet d'extension de l'école maternelle progresse également : nous avons sélectionné une jeune équipe d'architectes qui nous présentera bientôt un avant-projet.

Au stade, l'aménagement d'un terrain de football en gazon synthétique a été programmé et sera réalisé prochainement si la météo reste clémente.

Je tenais également à remercier les propriétaires des terrains de la Kleinwitz pour avoir mis leurs parcelles à disposition afin de pouvoir y développer des jardins partagés.

Enfin, les ouvriers communaux ont également participé à l'embellissement de la morgue et à la réfection d'une salle de classe à l'école élémentaire.

Les dernières semaines auront été compliquées pour tous et chacun est à présent impatient de retrouver un bien être individuel et collectif.

Avec tous les élus, je serai à vos côtés pour que Spicheren retrouve l'enthousiasme et le dynamisme qui font sa réputation.



Claude KLEIN

Maire de Spicheren

## SPICHEREN EN CHIFFRES

### 210

C'est le nombre de résidents spicherois nouvellement arrivés dans la commune entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 1<sup>er</sup> juin 2021.

## Travaux

### Requalification du centre du village

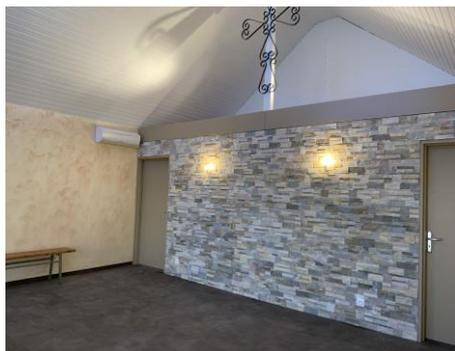
Mise en souterrain des réseaux électrique, téléphonique et de l'éclairage public (rues de l'Eglise, de l'abbé Collowald ainsi que le début de la rue de l'Ecole), aménagement de nouvelles places de parking et réfection des voiries.



Réfection de la morgue

Réfection d'une salle de classe à l'école élémentaire

Extension du cimetière



## Fleurissement

Ces dernières années, des animations thématiques se sont régulièrement invitées dans le fleurissement de l'espace public par le service technique communal. Ainsi en 2019, c'est le souvenir de l'évacuation de la population de notre village en septembre 1939 qui était évoqué ; en 2020, la mémoire de la bataille du 6 août 1870 était rappelée par l'installation de silhouettes de soldats et de canons dans les massifs fleuris. Cette année, les esquisses de blouses visibles parmi les fleurs nous ramènent à une période du passé industriel de notre commune parfois oubliée, celle de la chemiserie Hoffmann créée par l'industriel Otto Hoffmann. Cette usine fermée depuis une trentaine d'années a produit durant la 2<sup>e</sup> partie du siècle dernier des chemises de luxe pour les grands couturiers parisiens. La chemiserie a été un réservoir local d'emplois très important.



## Projet jardin partagé

dédié à la culture maraichère.

Ce Jardin partagé, conçu et cultivé collectivement à la différence du jardin ouvrier où chacun cultive sa parcelle, aura pour vocation de produire des légumes, de renforcer les liens sociaux en réunissant autour de ce projet commun tous les habitants intéressés, de tous âges. Une démarche pédagogique de sensibilisation à la nature et au développement durable sera en particulier menée auprès des enfants de la commune. Que vous soyez expérimentés ou

L'Association des arboriculteurs de Spicheren, la Commune et ses partenaires souhaitent créer un jardin partagé sur le secteur de la Kleinwitz, à proximité du chemin de l'Eglise, sur un site historiquement



débutants en matière de jardinage, vous êtes tous les bienvenus !

Une réunion publique de présentation du projet sera organisée à la rentrée 2021.

Pour tout renseignement, contactez la mairie de Spicheren au 03.87.85.31.64 ou [mairie@spicheren.fr](mailto:mairie@spicheren.fr)

**Office National des Forêts**

### ALERTE CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU CHÊNE

**ATTENTION DANGER !!**  
CES CHENILLES POSSÈDENT DES POILS PARTICULIÈREMENT URTICANTS QUI PEUVENT PROVOQUER DE GRAVES RÉACTIONS ALLERGIQUES.  
NE LES TOUCHEZ PAS - NE VOUS EN APPROCHEZ PAS  
PORTEZ DES VÊTEMENTS COUVRANTS ET LIMITEZ LES FROTTEMENTS AU NIVEAU DES YEUX.  
EN CAS DE MANIFESTATIONS ALLERGIQUES AU NIVEAU DES YEUX, DE LA PEAU OU DES VOIES RESPIRATOIRES, CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT

WWW.ONF.FR

### Alerte Chenilles processionnaires du chêne !!! Danger !!!

**Ces chenilles possèdent des poils particulièrement urticants qui peuvent provoquer de graves réactions allergiques. Ne vous en approchez pas et surtout ne les touchez pas ! Portez des vêtements couvrants et limitez le frottement des yeux. En cas de manifestations allergiques, adressez-vous à votre médecin traitant.**

**Les tiques** également très présentes dans nos forêts peuvent transmettre la maladie de Lyme, soyez très vigilants, couvrez-vous quand vous vous promenez et consultez votre médecin en cas de doute (rougeurs...).

- 1 Je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs.
- 2 Je pense à prendre un tire-tique avec moi.
- 3 Je peux utiliser un répulsif en respectant le mode d'emploi.
- 4 Je reste sur les chemins.
- 5 J'inspecte soigneusement mon corps après une activité dans la nature.

## Civisme

**Les incivilités de toutes sortes sont actuellement en recrudescence dans les communes, la nôtre n'est pas épargnée aussi rappelons, une fois encore, les règles à observer pour bien vivre ensemble.**

- Par arrêté communal, les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils motorisés (tondeuse à gazon, taille-haies, tronçonneuse...) sont autorisés du lundi au samedi de 8H à 12H et de 14H à 19H.

**Ils sont strictement interdits en dehors de ces créneaux horaires ainsi que le dimanche et les jours fériés.**

Les nuisances persistantes tels que les bruits ou tapages nocturnes (de 22H à 7H du matin) peuvent être pénalisés par une contravention de 3<sup>e</sup> classe (art R.623-2 du Code pénal.)

- Lors de vos promenades avec votre chien, vous devez le tenir en laisse et veiller à ce qu'il ne fasse pas ses besoins sur les trottoirs, espaces verts, aires de jeux et chemins ou places publiques. Si cela devait arriver, il vous faudra ramasser les déjections de votre toutou, pensez-y !

- Tout propriétaire ou locataire a l'obligation de désherber, balayer et nettoyer les abords de son habitation, y compris les trottoirs et les caniveaux, chaque fois que cela est nécessaire.

- Un arrêté préfectoral du 22 juillet 2016 interdit le brûlage des déchets verts préjudiciable à la santé et néfaste pour l'environnement. Les déchets verts doivent être compostés dans votre jardin ou déposés en déchèterie.

## Les échos du service Jeunesse



Mme Sylvie MARQUIS s'en va le 1er juillet pour prendre une retraite bien méritée. A cette même date, Mme Amina KARMICH intègre le service pour une année. Un contrat a été signé à cet effet avec la Mission Locale du Bassin Houiller représentée par Mme Glowczak.



## Estivales

Les Estivales auront lieu du 12 juillet au 6 août. Les enfants âgés de 6 ans (née en 2015 ou avant) sortant de grande section maternelle à 16 ans (nés en 2005) pourront être accueillis du lundi au vendredi de 13H à 18H. **Nouveauté cette année : une prise en charge est possible pour la matinée avec le repas (8h30-13H). Cette option ne pourra concerner que 24 enfants par jour.**

Les tarifs restent inchangés.

Les inscriptions sont à faire en mairie aux heures d'ouverture ; pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous également en mairie au 03 87 85 31 01 ou au service périscolaire au 06 36 14 03 89.



### Horaires d'été de la bibliothèque municipale

Durant l'été, la bibliothèque municipale sera ouverte le mercredi et le samedi de 14H à 16H. Les horaires habituels seront repris à la rentrée en septembre, à condition que la situation sanitaire le permette.

### Horaires d'été de la déchèterie (du 1/04/2021 au 30/09/2021)

La déchèterie de Spicheren (pour les résidents du village) et celle de Stiring-Wendel (pour les habitants de La Brême d'Or) sont ouvertes le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9H30 à 12H30 et de 14H à 19H. Fermeture hebdomadaire le jeudi.

## Manifestations

**10 juillet** : fête de quartier de La Brême d'Or à l'initiative de la Pétanque brémoise.

**13 juillet** : retraite aux flambeaux à 22H suivie du traditionnel feu d'artifice, place de la Charente. La fête sur place est assurée par le CSN.

**8 août** : commémoration de la bataille du 6 août 1870/ Souvenir Français et la commune.

**Le repas des Seniors aura lieu le 3 octobre, à la salle polyvalente.**

## Permanence administrative à La Brême d'Or

La permanence administrative effectuée par les agents communaux le vendredi matin de 9H à 10H au local communal, rue des Pensées, est suspendue en juillet et août mais elle reprendra en septembre prochain.

**Ont participé à la réalisation de ce bulletin** : Claude Klein, Jacqueline Bousch, Carole Duval, Andrea Gholami, Jean Jung, Claudine Klein, Céline Malick, Huguette Malick, Sophie Mertz, Marcelle Riedemann, Marie-Andrée Welsch.

**Traduction** : Andrea Gholami